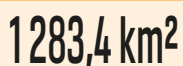


Rapport
D'ACTIVITÉ
2025



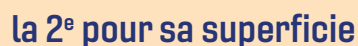
en 2022



et 53 conseillers suppléants



soit un quart des communes du département



après l'agglomération du Bocage Bressuirais



après Niort Agglo et l'agglomération du Bocage Bressuirais



Dans un contexte toujours exigeant pour les collectivités, Mellois en Poitou a poursuivi en 2025 son action avec une même ambition : préparer l'avenir du territoire tout en maintenant des services publics de qualité et de proximité.

Chaque jour, Mellois en Poitou assure des services indispensables au quotidien de ses habitants.

Plusieurs projets structurants ont franchi des étapes importantes. Le PLUi-H, engagé depuis 2022, a été arrêté le 19 juin 2025 avant l'enquête publique. Le Contrat opérationnel de Mobilité signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Plan climat air énergie territorial (PCAET), feuille de route de la collectivité pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air, maîtriser la consommation d'énergie et adapter le territoire pour le changement climatique, a été adopté.

2025 aura aussi été une année de réalisations concrètes : ouverture des multi-accueils de Chef-Boutonne, Sauzé-entre-Bois et Brioux-sur-Boutonne, près de 20 000 demandes traitées par France Services, déploiement de la collecte des cartons et développement du réemploi dans nos centres de valorisation.

Notre action en faveur de l'attractivité s'est également poursuivie, avec l'accompagnement des entreprises et le développement touristique du Mellois.

Ces réalisations sont le fruit de l'engagement des élus, des agents, des communes et de nos partenaires. Ce rapport témoigne de la diversité de notre action et d'une volonté commune : construire un territoire attractif, solidaire et durable, au plus près des besoins de ses habitants.

Fabrice Michelet

Président de Mellois en Poitou



L'année 2025 aura confirmé la capacité de Mellois en Poitou à agir et à s'adapter dans un contexte exigeant. Aux côtés des élus communautaires et en lien étroit avec les communes, les services se sont mobilisés pour traduire les orientations politiques en actions concrètes et utiles aux habitants et au territoire.

L'approbation du PLUi-H, le développement des dispositifs en faveur de l'habitat et des mobilités, le déploiement de structures d'accueil de la petite enfance, les actions en faveur du réemploi ou encore la déclinaison du plan climat illustrent la diversité des politiques publiques portées par Mellois en Poitou. Derrière chacune de ces réalisations se trouve aussi la capacité de nos services à travailler ensemble, à mobiliser les partenaires et à transformer des orientations stratégiques en réponses adaptées aux réalités locales.

Dans un environnement en constante évolution, cette capacité d'action suppose également de faire évoluer nos pratiques, de renforcer la transversalité entre les services et de rechercher en permanence l'efficacité de notre organisation. Elle repose avant tout sur les femmes et les hommes qui font vivre quotidiennement le service public communautaire.

Par leur professionnalisme, leur sens de l'intérêt général et leur capacité d'adaptation, les agents de Mellois en Poitou assurent chaque jour un service public de proximité. Je tiens à saluer leur engagement, ainsi que leur contribution collective à la réalisation des projets portés par la Communauté de communes.

Ce rapport d'activité rend compte de cette mobilisation et de la diversité de nos missions. Il témoigne également de la force du travail conduit avec les communes, les partenaires institutionnels, les associations et les acteurs économiques. Cette coopération est essentielle pour répondre aux besoins d'un territoire comme le nôtre et accompagner ses évolutions.

Au-delà du bilan de l'année écoulée, ce rapport illustre ainsi une ambition collective : poursuivre la construction d'un service public rigoureux, accessible, durable et capable de s'adapter aux transformations du territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité, reflet du travail accompli collectivement tout au long de l'année 2025.

Régis Lefebvre

Directeur général des services de Mellois en Poitou

Sommaire

2 - 7 PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU

8 - 19 ATTRACTIVITÉ ET STRATÉGIE TERRITORIALE

20 - 29 SERVICE À LA POPULATION

30 - 39 INGÉNIERIE ET GESTION TECHNIQUE

40 - 53 RESSOURCES

54 - 57 SOLIDARITÉS

58 ÉPIC TOURISME MELLOIS EN POITOU

Bureau communautaire

PRÉSIDENT



Fabrice MICHELET

VICE - PRÉSIDENTS

1^{ère} VP
SOLIDARITÉS
ET RESSOURCES
HUMAINES



Sylvie COUSIN

2^{ème} VP
AMÉNAGEMENT



Sylvain GRIFFAULT

3^{ème} VP
ENFANCE
JEUNESSE



Marylène PICARD

4^{ème} VP
ATTRACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE
ET TOURISTIQUE



Nicolas RAGOT

5^{ème} VP
ANIMATION
DU TERRITOIRE



Sylvie BRUNET

6^{ème} VP
FINANCES



Jérôme PELTIER

7^{ème} VP
POLITIQUE
SCOLAIRE



Marie-Emmanuelle SAINTIER

8^{ème} VP
CYCLE DE L'EAU



Philippe CACLIN

9^{ème} VP
CONTRACTUALISATION
ET RESSOURCES



Chantal BRILAUD

10^{ème} VP
PRÉVENTION
ET GESTION
DES DÉCHETS



Gilles CHOURRÉ

11^{ème} VP
PROJET DE
TERRITOIRE



Sarah KLINGLER

12^{ème} VP
SERVICES
TECHNIQUES



Gilles PICHON

AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Étienne CHESNEAU
1^{er} membre du bureauSébastien MERCIER
2^e membre du bureauOlivier GAYET
3^e membre du bureauPatricia ROUXEL
4^e membre du bureauJean-Marie HAYE
5^e membre du bureauPhilippe BLANCHET
6^e membre du bureauEmmanuel CAQUINEAU
7^e membre du bureauPatrick CHARPENTIER
8^e membre du bureauÉric BERNARD
9^e membre du bureauOdile THELLIER
10^e membre du bureauJulien CHASSIN
11^e membre du bureauEvelyne THIBAUT
12^e membre du bureauMurielle
HEURTEBISE-DANIAUD
13^e membre du bureauJean-Pierre NIVELLE
14^e membre du bureauDorick BARILLOT
15^e membre du bureauPatrice GUÉRY
16^e membre du bureauFrédérique BINET
17^e membre du bureau

Pacte de gouvernance

Par la délibération du 27 mai 2021, le conseil communautaire a approuvé un pacte de gouvernance entre les communes et la communauté de communes.

Ses enjeux portent sur les points suivants :

- identifier les outils permettant de renforcer les dispositifs et de conforter le lien commune / communauté,
- identifier ces modalités dans le schéma de gouvernance.

Sont notamment évoqués dans le projet de Pacte de gouvernance de Mellois en Poitou :

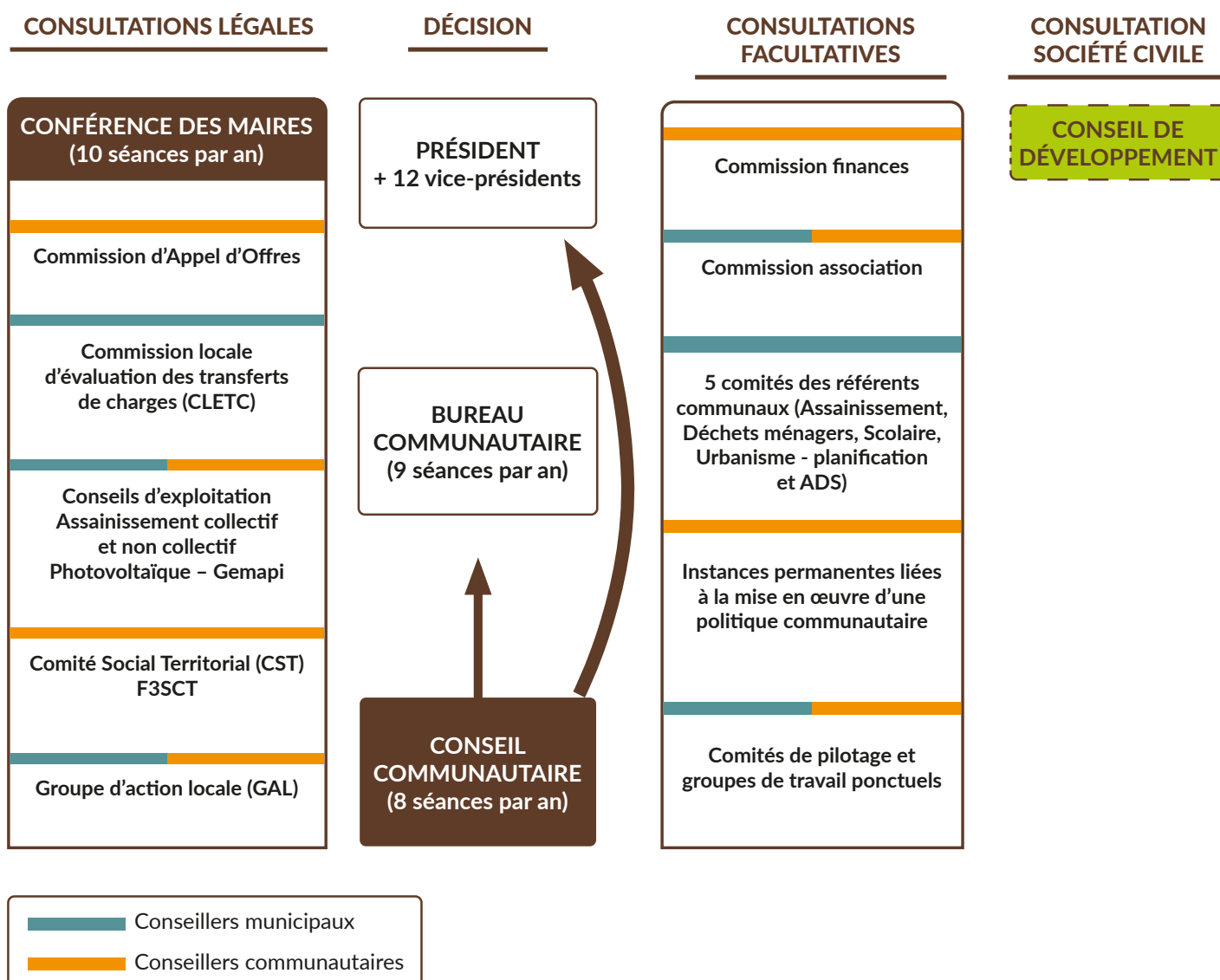
- la présentation du schéma de gouvernance et la place des communes dans les instances consultatives,
- les modalités de participations des communes dans la gouvernance,
- le rôle renforcé de la conférence des maires.

Ainsi, dans le cadre de la loi « engagement et proximité », les élus de Mellois en Poitou considèrent qu'une attention particulière doit être portée sur le mode de gouvernance et, en particulier, sur la place et le rôle des communes en son sein.



Photo mairie de Celles-sur-Belle

Conseil communautaire - Brioux-sur-Boutonne
avril 2024



Compétences exercées

La communauté de communes Mellois en Poitou regroupe 62 communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave. Cet échelon administratif a pour objectif d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité.

Elle exerce, en 2023, en lieu et place des communes membres, des compétences de deux niveaux : obligatoires et supplémentaires.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

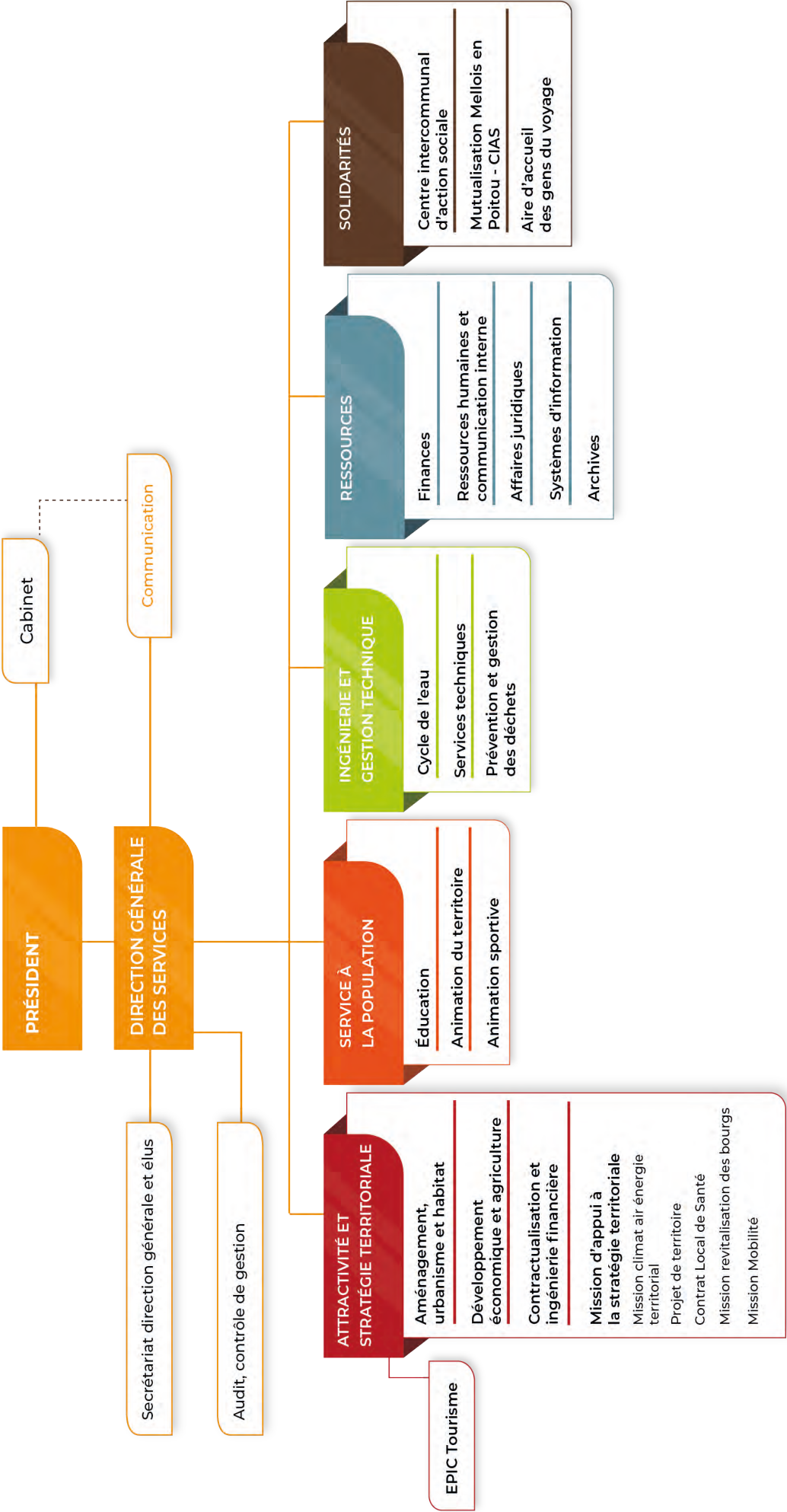
- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Assainissement des eaux usées



COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de structures France services
- Établir et exploiter le réseau de communications électroniques à très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés, inscrits dans le schéma directeur territorial numérique des Deux-Sèvres
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Temps d'Activités Périscolaires et restauration scolaire
- Sites, circuits et équipements touristiques
- Transports
- Bâtiments liés à un service public
- Actions de promotion et de développement territorial : soutien au tissu associatif et participation financière pour les associations ayant un rayonnement communautaire défini dans le cadre du règlement d'intervention ou, le cas échéant, de conventions d'objectifs triennales
- Gestion du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire »
- Définition animation suivi et évaluation du Contrat Local de Santé
- Infrastructures de charge : création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables, ainsi que des points de ravitaillement en gaz ou en hydrogène pour véhicules
- Actions d'animations, de planification et de conseil pour la gestion de la qualité et de la quantité de la ressource en eau sur le bassin de la Boutonne notamment à travers le Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux de la Boutonne

Organigramme des services





« Photo : Travaux d'implantation sur la zone d'activité économique de la Croix Ganne - Fressines - @Planète drone »



Attractivité et stratégie territoriale

Allier qualité de vie, opportunités économiques et services de proximité performants au profit des habitants et entreprises.

Aménagement, urbanisme et habitat

Développement économique et agriculture

Contractualisation

Appui à la stratégie territoriale

Projet de territoire

Climat air énergie territorial

Revitalisation des bourgs

Contrat local de santé

Mobilités

AMÉNAGEMENT URBANISME ET HABITAT



6 agents
7 ETP



741
autorisations instruites
2024 : 797 / 2023 : 864 / 2022 : 803



39 %
des demandes d'autorisation
d'urbanisme déposées par
voie électronique
2024 : 32 % / 2023 : 19 % / 2022 : 10,8 %

ENJEUX ET MISSIONS

La communauté de communes Mellois en Poitou élabore la politique d'aménagement de l'espace et sa mise en œuvre. Elle agit également sur la politique locale de l'habitat. A ce titre, elle assure les missions suivantes :

- L'élaboration et la modification des documents d'urbanisme du territoire. Il s'agit de documents permettant de planifier l'aménagement du territoire et de formaliser les règles d'occupation des sols (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, évolutions des Plans Locaux d'Urbanisme communaux).
- La conduite des études thématiques utiles à la stratégie d'aménagement du territoire telles que l'inventaire des zones humides et du maillage bocager.
- L'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat et la préparation d'une opération d'amélioration de l'habitat privé.
- L'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour le compte des communes adhérentes au service instructeur des autorisations d'urbanisme.

PROJETS 2025

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Habitat : finalisation de la construction, avis des communes et enquête publique

L'année 2025 a permis de finaliser la construction du PLUi-H, en particulier les outils réglementaires (règlement écrit, règlement graphique, écriture des orientations d'aménagement et de programmation thématiques et sectorielles) et le POA : programme d'orientation et d'actions, c'est-à-dire la partie « Habitat » du PLUi-H.

Le projet a été arrêté en conseil communautaire le 19 juin 2025 et le 16 octobre 2025. Cela a permis de présenter à l'ensemble des conseillers communautaires le travail mené depuis de début de l'élaboration en 2022, les choix politiques retranscrits dans le PADD, l'équilibre général du PLUi-H et le contenu du document : POA, OAP, règlement écrit et graphique, ... La forte implication des communes est à souligner dans l'ensemble de ces travaux, avec de nombreux temps d'échanges pour construire une prospective territoriale partagée par tous les élus.

L'arrêt du projet est aussi l'occasion de faire le bilan de la concertation, qui a été présenté à cette même séance. Il a été rappelé les enjeux et les objectifs d'une bonne concertation et communication et les canaux d'information et de participation qui ont été déployés à destination des administrés.

L'enquête publique

Moment essentiel de l'élaboration du PLUi-H, l'enquête publique et le recueil d'observations ont eu lieu du 3 novembre 2025 au 03 décembre 2025. Toute personne pouvait se rendre dans les huit mairies « site d'enquête » afin de consulter les documents du projet et pour rencontrer un commissaire enquêteur à l'occasion de l'une des dix-huit permanences qui étaient au programme. Il était possible de consigner des observations dans le registre d'enquête publique, sur place ou sur le registre dématérialisé, en ligne sur internet. La commission d'enquête, composée de commissaires enquêteurs désignés par le tribunal administratif de Poitiers, a étudié l'ensemble des contributions avant de rendre un rapport et des conclusions à la communauté de communes.

Habitat : vers un programme opérationnel

L'année 2025 a permis de finaliser l'étude préalable à la mise en œuvre d'un dispositif opérationnel pour l'amélioration de l'habitat privé, débuté en janvier 2024. Cette étude a permis d'orienter la collectivité dans le choix de scénarios opérationnels, c'est-à-dire des aides aux propriétaires bailleurs, propriétaires occupants, aides à la sortie de vacances, etc ... Le dispositif opérationnel débutera en 2026.

Depuis le début de l'année 2025, Mellois en Poitou, avec l'appui de l'Agence nationale de l'habitat et de la Région Nouvelle-Aquitaine, porte le service public de la rénovation de l'habitat France Rénov' à l'échelle de quatre communautés de communes : Haut Val de Sèvre, Parthenay Gâtine, Val de Gâtine et Mellois en Poitou, soit 146 communes. L'Espace conseil France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine est créé en 2025 pour informer, conseiller et orienter les particuliers dans le domaine du maintien à domicile, de la rénovation énergétique de l'habitat et de l'amélioration de la qualité de vie dans les logements dégradés. En 2025, 551 ménages de Mellois en Poitou ont bénéficié d'informations générales, 147 de conseils personnalisés et 72 ont été accompagnés dans leurs projets par l'Espace conseil France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine. Des animations et des formations sont organisées pour les particuliers et les professionnels de l'habitat et 5 permanences mensuelles sont organisées dans les communes de Mellois en Poitou. Le Service public de la rénovation de l'habitat France Rénov' est aussi un outil de lutte contre les arnaques fréquentes dans le domaine de la réhabilitation des logements.

Mellois en Poitou a également poursuivi son partenariat avec l'Agence Départementale pour l'Information au Logement des Deux-Sèvres (ADIL79). L'association dispense des conseils neutres et gratuits d'ordre juridique, fiscal, financiers sur l'habitat. Les particuliers, collectivités, professionnels peuvent consulter les conseillers lors de permanences, par téléphone ou par mail.

L'inventaire des zones humides et du maillage bocager :

l'étude finalisée est intégrée au PLUi-H afin d'alimenter la trame verte et bleue. Cette intégration permet de mettre en œuvre les moyens de protection des zones humides, de classer le maillage bocager et de prévoir les outils de protection voire de restauration.

L'instruction du droit des sols

En 2025, le nombre de dossiers confié par les communes adhérentes au service instructeur des autorisations d'urbanisme est en légère baisse par rapport à 2024 (-7 %), bien que le périmètre n'ait pas évolué.

L'essentiel des demandes porte toujours sur des projets en lien avec l'habitat, en rénovation, pose de système de production d'énergie solaire et construction d'annexes. Le nombre de dépôts d'autorisations d'urbanisme par voie électronique progresse de 7 % par rapport à 2024. 61 % des dossiers ont été opérés afin de sécuriser les procédures, tant pour les administrés que pour les maires.



Concertation sur le PLUi-H

6 réunions politiques

pour construire le PLUi-H
2024 : 27 / 2023 : 16 réunions



35 rencontres

entre les représentants des communes
et le vice-président en charge de
l'aménagement pour étudier les avis des
communes sur le PLUi-H arrêté
et les avis de l'Etat

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AGRICULTURE



3 agents
3 ETP



PARC IMMOBILIER ÉCONOMIQUE

83 % d'occupation

2024 : 92 % /

2023 : 97 % / 2022 : 93 %

0 arrivée - 2 départs



317 918 €

Recettes locatives + 8 %

2024 : 293 392 € (- 6%)



VENTE DE TERRAINS

1 vente = 98 000 € HT

2024 : 3 ventes = 197 000 € HT

2023 : 4 ventes = 169 000 € HT



10 visites d'entreprises

2024 : 8 / 2023 : 6 / 2022 : 10

ENJEUX ET MISSIONS

Le territoire de Mellois en Poitou se caractérise par un tissu économique composé de 5600 établissements, dont plus de 90 % ont moins de 10 salariés. Ces petites entreprises, s'adaptent, évoluent malgré les crises et recrutent. Le taux de chômage est proche du plein emploi (5,7 % au dernier trimestre 2025). La collectivité travaille pour favoriser le développement des entreprises, l'accueil des salariés et de leurs familles. Elle se veut attractive pour accueillir des entreprises qui vont générer de la richesse pour le territoire et des emplois.

La direction Développement économique et agriculture décline sur le terrain la stratégie du même nom, afin de créer les bonnes conditions de développement du tissu économique, et du territoire en général. Elle développe ses actions autour :

- De l'accueil des entreprises, avec 16 zones d'activités économiques, 7 ateliers relais, 2 dispositifs locaux d'aide aux entreprises.
- Du projet agricole et alimentaire territorial (PAAT) avec l'accompagnement des filières prioritaires et un dispositif d'aide à l'investissement.
- Du tourisme développé en partenariat avec l'EPIC Tourisme.

La collectivité accompagne ainsi des projets économiques stratégiques et met en œuvre des événements économiques contribuant à l'image et au rayonnement du territoire.

La brochure « La stratégie d'attractivité économique et touristique » a été publiée en 2025.

PROJETS 2025

Accueil des entreprises

- Continuité des dispositifs d'aide aux entreprises :

• PEEPA

Promotion de l'Économie et de l'Emploi pour l'Attractivité de Mellois en Poitou : lancé en février 2024, ce dispositif a permis d'accorder aux entreprises du territoire une subvention de 3500 € par emploi créé en CDI et une aide au conseil stratégique clôturé au 31/12/2025.

• SPRINT :

Adopté le 11 avril 2024, ce dispositif octroie des subventions pour soutenir les investissements des artisans et commerçants employant moins de 10 salariés et propose des accompagnements collectifs sur divers thématiques.

- Continuité du dispositif de prêt à taux 0, appelé Initiative Deux-Sèvres – Mellois en Poitou.
- Travail en collaboration avec la direction de l'Aménagement dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H sur le foncier économique.

Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT)

- Filière viande : lauréat de l'appel à projets lancé par Pays et Quartiers Nouvelle Aquitaine (PQNA), en partenariat avec l'Université de Bordeaux (Bordeaux Sciences Agro).
- Filière chanvre : structuration de la commercialisation du chanvre alimentaire et expérimentation de son impact sur la santé, dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) et en partenariat avec les établissements médico-sociaux (dénutrition, problèmes de transit).
- Filière bois : accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement et temps fort annuel.
- Continuité du dispositif d'aide à l'immobilier agricole.

ZOOM !

25 mars : Lancement projet Chanvre & Santé

4 au 10 avril : les Rendez-vous du Bois avec l'expo « cap métiers » coup de projecteur de l'arbre aux planches

2 juillet : Les Rencontres Économiques de Mellois en Poitou avec pour thème « Révélez l'ADN de votre entreprise »

22 au 24 août : 1^{ère} participation de Mellois en Poitou à Festiv'Agri à Lezay

11 décembre : 3^{ème} participation au Top des Entreprises avec 3 entreprises lauréates dans la thématique « performance artisanale », « export et international » et « innovation »

FOCUS FILIÈRE BOIS

- Organisation du 4^{ème} Rendez-Vous du Bois le 4 avril 2025 avec une mise en avant des métiers du bois grâce à l'exposition Cap' Métiers en partenariat avec le CBE Mellois en Poitou.
- Appel à projets de l'ADEME « Régénérons nos territoires » : projet « Accompagnement de la filière bois de Mellois en Poitou face au changement climatique », validé par la Région NA avec un financement de 10 K€ et lancement des groupes de travail en novembre 2025 composés d'entreprises de la filière bois et de citoyens.

**AIDE AUX ENTREPRISES****• PEEPA****39 entreprises aidées**

142 860 € de soutien financier

2024 : 53 entreprises aidées

2024 : 285 250 € de soutien financier

• SPRINT**14 dossiers soutenus**

36 209 € de subventions

2024 : 2 dossiers soutenus

5 416 € de subventions

• INITIATIVE MELLOIS EN POITOU**4 dossiers soutenus**

2024 : 8

32 000 € de prêts accordés

2024 : 61 000 €

Attractivité et projets économiques stratégiques

- Friche SOCOPA à Celles sur Belle : continuité de la démarche autour de l'avenir économique du site, pour une zone d'activité dédiée à l'artisanat et à la petite industrie. Fin de la démolition des infrastructures par le groupe BIGARD et conventionnement avec l'Etablissement

Public Foncier le 28 novembre 2025.

Tourisme

En lien avec l'EPIC, accompagnement et soutien des sites touristiques :

- Mines d'Argent des rois francs : réalisation du cahier des charges et sélection d'un scénographe pour repenser le parcours de visite et moderniser les supports pédagogiques. Cette nouvelle scénographie a été cofinancée par la mobilisation des fonds privés (PEEPA).
- Maison du protestantisme : déploiement des animations et du partenariat avec l'Office de Tourisme, lancement d'une réflexion sur le changement de nom de la structure qui devient Centre d'Histoire du Poitou Protestant. Il est constaté une hausse de 5 % de la fréquentation en 2025.
- Travail de promotion des châteaux de Parsay à Brioul sur Chizé et de Chaillé à Melle comme futurs sites potentiels pour de l'hôtellerie.

AIDE À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER AGRICOLE**3 dossiers acceptés**

pour 20 289 € de subventions

2024 : 4 dossiers pour 34 979 €

2023 : 6 dossiers pour 50 046 €

CONTRACTUALISATION ET INGÉNIERIE FINANCIÈRE



3 agents
3 ETP



145 projets accompagnés
2024 : 133 / 2023 : 67



48 porteurs de projets accompagnés
2024 : 48 / 2023 : 24



ENJEUX ET MISSIONS

Le service Contractualisation et Ingénierie Financière a la charge d'élaborer et suivre les contractualisations. Son action permet d'optimiser l'accès aux financements de la collectivité et des acteurs du territoire. Les enjeux du service concernent l'élaboration, le suivi et l'animation des contractualisations, ainsi que l'optimisation des financements extérieurs notamment :

- élaborer et animer la stratégie de développement territorial,
- suivre les projets structurants et d'investissement,
- organiser et préparer les instances de gouvernance des contrats,
- être le guichet unique en matière de partenariat et de contractualisation,
- assurer une veille sur les appels à projets et les dispositifs financiers émergents,
- accompagner les directions opérationnelles et optimiser les plans de financements.

PROJETS 2025

L'année 2025 a permis de poursuivre la mise en œuvre des différents contrats de la collectivité.

Concernant les fonds européens, le service a assuré jusqu'à juillet 2025 la fin du programme LEADER 2014-2020 :

- en accompagnant les porteurs de projets et en instruisant les dernières demandes de paiements pour un montant de 226 762. 06 €.
- en clôturant la maquette financière allouée au GAL (consommation finale de 1541 797.57 € sur une enveloppe de 1542 173 €) (Delta de 375.43 € soit une réalisation de 99.97 %)
- en lançant le processus d'évaluation finale du programme.

L'approche territoriale des fonds européens 2021-2027 succède au programme LEADER. Animé par un Groupe d'Action Locale (GAL), ce programme permet de mobiliser selon les dossiers soit du FEDER, soit du FEADER.

L'année 2025 a été consacrée à l'émergence des projets s'inscrivant dans la stratégie de développement. Deux réunions du GAL ont été organisées au cours de l'année et ont permis à huit projets de passer en opportunité et à un projet en sélection.

Pour l'État, le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) a fait l'objet d'une évolution pour devenir le Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique. Une quinzaine de projets, inscrits sur le contrat, ont obtenu des subventions de l'état (DETR/ DSIL, FNADT, FRLA...).

Le contrat de développement et de transitions a permis l'émergence de nouveaux projets sur le territoire (une vingtaine de projets ont ainsi pu être accompagnés par la Région NA et la CCMP au cours de l'année)

APPUI À LA STRATÉGIE TERRITORIALE

ENJEUX ET MISSIONS

La cellule d'Appui à la Stratégie Territoriale réunit plusieurs missions au service du développement du territoire, elle assure le déploiement d'une stratégie d'attractivité ambitieuse et partagée. Cette entité regroupe :

- La mission Projet de territoire et démarches participatives a plusieurs vocations : animer le Conseil de développement, accompagner les services dans leurs démarches participatives et faire vivre le Projet de territoire Mellois en Poitou 2030 en mobilisant les acteurs locaux autour d'actions stratégiques, écologiques et coopératives, et en finançant des projets via un fonds de soutien.
- La mission Climat Air Énergie poursuit la coordination de la transition écologique du territoire à travers : la finalisation de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial et sa mise en œuvre, l'animation du programme « Territoire Engagé Transition Ecologique » et le suivi et l'accompagnement de la transition énergétique du territoire;
- La mission Santé qui anime le Contrat Local de Santé visant à agir sur l'ensemble des déterminants de santé (aménagement, éducation, logement, environnement, emploi...), afin de réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.
- La mission Revitalisation des bourgs qui est en charge du pilotage et du suivi des projets de revitalisation des 5 communes lauréates du dispositif « Petites Villes de Demain » et de l'animation de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).
- La mission mobilité est au cœur de la transition écologique et de la qualité de vie dans notre territoire rural. Pour répondre à ces enjeux, il est essentiel de repenser nos façons de nous déplacer.



5 agents
4,6 ETP

PROJET DE TERRITOIRE ET DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Projet de territoire :

- Distribution de l'intégralité du fonds de soutien avec l'attribution de 10 nouvelles aides pour un total, en 2025, de 921 971 € : 6 projets portés par des communes, 3 par des associations et 1 par un centre d'études.
- Réalisation de vidéos de présentation de deux projets financés.
- Tenue d'une réunion de chantier présentant des cartographies de l'inventaire des zones humides pour réfléchir à leur protection : participation de 16 structures partenaires de Mellois en Poitou.

Le **Conseil de développement** 2025-2027 a pris ses fonctions lors d'une journée d'installation le 02 février. Les 29 membres ont répondu à leur première saisine sur le sujet Encourager les nouveaux modes d'habiter en présentant leur avis en Conférence des maires en juillet.



29 membres du
Conseil de développement



10 projets financés



enveloppe de 1,5 millions €
entièrement attribuée

ZOOM!

Suite à l'inventaire participatif des actions du territoire s'inscrivant dans la stratégie et les chantiers d'action du Projet de territoire, une carte collaborative a été mise en ligne. Elle vise à valoriser les actions des partenaires locaux présents sur le territoire, dès lors qu'elles répondent aux défis de Mellois en Poitou 2030. Chaque acteur peut désormais ajouter ses actions sur la carte : <https://melloisenpoitou2030.gogocarto.fr/>



56 actions du PCAET

ont été co-construites
par les 64 participants
aux 5 ateliers climat

15 actions du PCAET

sur 58 sont internes à la collectivité
au regard de son engagement dans le
programme « Territoire Engagé Tran-
sition Ecologique ». Les autres actions
relèvent de l'ensemble des acteurs du
territoire.



10 avis rendus

par le comité d'accompagnement
consultatif des projets photovoltaïques

MISSION CLIMAT AIR ÉNERGIE

La phase 2 du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) signé avec l'ADEME se poursuit. Il s'agit de mettre en œuvre le plan d'actions du programme « Territoire Engagé Transition Écologique » pour atteindre les deux étoiles du label « climat air énergie ».

L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été finalisée en 2025 avec :

- La saisine des personnes publiques associées
- La consultation numérique du public
- La rédaction des mémoires en réponse
- L'approbation du PCAET en conseil communautaire de juin
- La présentation publique du document en septembre

Le PCAET a aussi permis de construire le zonage du PLUi-H sur le volet énergétique, en particulier pour les zones dédiées à l'éolien et au photovoltaïque au sol.

La mise en œuvre des actions a débuté dès 2024 et s'est développée au second semestre 2025.

ZOOM !

Projet photovoltaïque au sol sur un ancien ISDI – Action phare du COT

La fin d'exploitation d'une ancienne installation de stockage de déchets inertes ouvre l'opportunité de développer une centrale photovoltaïque au sol. Cette installation permettrait d'alimenter en électricité des bâtiments publics de l'ensemble du territoire communautaire en cas de crise énergétique.

Le SIEDS accompagne la collectivité dans ce projet, tandis que la construction de la centrale est confiée à Seolis Prod. L'installation pourrait sortir de terre à partir de 2028.

MISSION SANTÉ

- Accompagnement des professionnels de santé et des élus sur l'accès aux soins en lien avec les partenaires (recherche de locaux, aides financières...).
- Réalisation du diagnostic local santé-environnement à l'échelle du Contrat Local de Santé (CLS)
- Étude sur la mise en place des ordonnances vertes
- Mise en place, en lien avec la Mission Attractivité économique, du projet Chanvre & Santé afin d'expérimenter l'intégration du chanvre dans l'alimentation des résidents d'EHPAD.
- Participation à l'organisation de l'atelier prévention perte d'autonomie avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Participation au collectif Psymone et aux Semaines d'information sur la santé mentale pour sensibiliser à la santé mentale
- Participation au village prévention avec l'association Appui & Vous et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

MISSION REVITALISATION DES CENTRES BOURGS

- La mission accompagne au quotidien les projets de revitalisation et de valorisation des centres-bourgs des 5 communes du territoire inscrites au sein du programme national « Petites villes de demain » (Brioux-sur-Boutonne, Chef-Boutonne, Lezay, Melle, Sauzé-entre-Bois).
- Elle anime également l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), qui compte désormais 9 communes signataires avec l'intégration, en octobre 2025, de la commune de Celles-sur-Belle (avec les 5 communes PVD signataires en 2023 et les communes d'Aigondigné, Chizé et La Mothe-Saint-Héray en 2024).
- Exemples de projets accompagnés en 2025 : reconversion d'un ancien EHPAD en pôle de santé à Melle, réhabilitation d'un ancien presbytère pour création de bureaux et de logements à Sauzé-entre-Bois, étude de démolition d'une ancienne quincaillerie à Chef-Boutonne, requalification de l'entrée de bourg sud à Lezay, mise en place d'un workshop avec des étudiants en design à Brioux-sur-Boutonne...



2 journées de sensibilisation

auprès des agents techniques des communes signataires, en charge des espaces verts (1 journée de visite de 2 sites remarquables, 1 journée d'échanges sur la végétalisation des pieds de murs).



1 agent

1 ETP, Poste créé en 2025



3 actions sur 12 du
Contrat opérationnel de mobilité
ont débuté en 2025 (voir zoom)

MISSION MOBILITÉ

Mise en place du plan d'action du Contrat opérationnel de Mobilité (COM) signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Organisation du lien avec la région et des délégations de compétence
- Préparation des marchés publics jusqu'à la mise en place des services
- Pilotage et suivi des services

Communication sur la politique mobilité de la collectivité : site internet et création d'événements de sensibilisation.

Participation à différents groupes de travail et projets structurants en tant que référente mobilité : flotte de véhicules internes, recharge de véhicules électriques, PCAET, COT, école 2030, etc.

PROJET 2025

- Un Contrat opérationnel de Mobilité (COM) signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour 6 ans avec des cofinancements alloués.
- Réalisation d'une étude globale de mobilité : diagnostic territorial, stratégie et plan d'action lié au COM.
- Lancement d'une étude Schéma directeur cyclable sur tout le territoire.
- Création d'une page sur le site internet de la collectivité et d'une adresse mail dédiée : mobilite@melloisenpoitou.fr

ZOOM !

Étude globale de mobilité : le plan d'action lié au Contrat opérationnel de mobilité

- Encourager la pratique du covoiturage
- Faire remonter à la Région les besoins d'adaptation de l'offre de cars (2025)
- Favoriser les services de proximité
- Développer et mailler le territoire par un service d'autopartage
- Mettre en place le schéma directeur cyclable (2025)
- Créer un service de location de vélos longue durée
- Favoriser la mobilité durable des scolaires
- Mettre en place un TAD
- Soutenir une solution de transport solidaire
- Favoriser l'accès à l'emploi pour les publics non motorisés
- Centraliser l'information et valoriser l'existant (2025)
- Coordonner l'action des employeurs

Signature du Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) - février 2025



Auto-école solidaire - CIF-SP



Retour en images

Réunion publique PLUi-H - mai 2025



Formation sur la végétalisation des pieds de murs, avec Cycleum conseil - nov 2025







« Ani'mômes : animation en famille à l'église Saint-Junien, Sauzé-Vaussais. Programme "Été Romans" proposé par le Pays d'Art et d'Histoire »



Service à la population

Aider à grandir, à découvrir et s'engager.

Cultiver un territoire rural vivant, riche de sa jeunesse
de ses habitants et de son histoire.

Éducation

Animation du territoire et des sports

ÉDUCATION



251 agents
186 ETP

ENJEUX ET MISSIONS

La communauté de communes accueille les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans dans les établissements de la petite enfance, dans les écoles maternelles et élémentaires communautaires, dans les accueils collectifs de mineurs péri et extrascolaires. Elle continue de produire et de servir les repas dans ces établissements en valorisant les produits locaux dans le cadre du dispositif « Mangeons Mellois ». Elle est également le service en lien des transports scolaires.

PROJETS 2025 POLITIQUE SCOLAIRE

SERVICE RESSOURCES ET PROJET ÉDUCATIF

- Convention territoriale globale (CTG) :

Rappel des 3 enjeux :

- 1^{er} enjeu : Piloter et valoriser la coopération
- 2^{ème} enjeu : Accompagner les parcours socio-éducatifs : articulation avec le projet éducatif de territoire
- 3^{ème} enjeu : Faciliter l'accessibilité aux droits et aux services

Ces enjeux ont été présentés en janvier 2024 lors d'une réunion partenariale.

Deux temps partenariaux avec une cinquantaine de participants ont eu lieu en janvier et mars 2024 et ont permis de décliner des objectifs opérationnels liés aux 3 enjeux.

- Projet Éducatif de Territoire (PEDT) :

PEDT 2024-2027.

- Les groupes de travail Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse se sont réunis plusieurs fois en 2024.
- Le PEDT est partie intégrante de la CTG (enjeu 2)

RESTAURATION SCOLAIRE

- Renouvellement du label territoire BIO engagé avec 35 % de produits Bio (dépenses 2024, 80 % des denrées alimentaires proviennent du département des Deux-Sèvres et en grande partie du territoire Mellois en Poitou)



34 écoles communautaires

2024 : 36
2023 : 37

2 170 élèves

2024 : 2 285
2023 : 2 344



TRANSPORTS SCOLAIRES

2 883 élèves inscrits

pour écoles, collèges et lycées du territoire

2024 : 2 947 / 2023 : 3 069

727 élèves des écoles primaires

ont bénéficié d'une prise en charge de la collectivité pour un montant total de 11 662 €

2024 : 727 pour 11 660 € / 2023 : 698 pour 18 000 €

- Réorganisation de la production des repas sur le territoire dû à la fermeture des écoles de Chey et Saint Génard à la rentrée septembre, ce qui a permis à l'agent chargé des commandes de denrées alimentaire d'être sur un temps plein sur cette mission, d'autres agents ont évolué en compétence sur des missions d'encadrement.
- Mise en place du nouveau marché alimentaire au 1^{er} janvier (en groupement de commande en lien avec le CIAS) avec 17 lots dont 9 en conventionnels et 8 en Bio.
- Mise en place de la subvention AGRIMER (au 1^{er} septembre), pour rappel le programme « Lait et Fruits à l'école » de l'Union Européenne consiste en l'octroi d'une aide pour la distribution de fruits et légumes, de banane, de lait et de certains produits laitiers aux élèves de la maternelle et élémentaire, dans les établissements scolaires. La distribution des produits peut être effectuée au choix :
 - le MIDI durant le déjeuner (uniquement les produits SIQO, sous signe officiel de qualité : BIO, AOP, AOC, IGP, Label Rouge),
 - au GOUTER à la sortie des élèves.

L'objectif du programme est de promouvoir des comportements alimentaires plus sains auprès des élèves et d'enrichir leurs connaissances sur les filières et les produits agricoles et agroalimentaires, en particulier sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO).

- Elaboration et validation des menus des crèches par tranche d'âges par une diététicienne.
- Réactualisation de la plaquette « Mangeons Mellois » (à destination des familles).
- Formation des agents sur les menus végétariens et sur les relations.
- Mise en place d'un agent assistant de prévention au service restauration.
- Développement et évolution du PMS numérisé pour les sites de production culinaire en lien avec la DSI.
- Continuité des audits d'hygiène et qualité en interne et externe sur les 10 sites de production culinaire avec un taux de satisfaction à 83.3% (82.8% en 2023).
- Continuité de la mise en place d'un menu végétarien 1/semaine pour répondre à la loi Egalim.
- Mise en place d'études pré opérationnelles en lien avec le service Grand projet pour la future unité de production culinaire communautaire à Melle avec légumerie centralisée (en remplacement de la cuisine centrale de Melle actuel qui est vétuste).
- Continuité des prestations de repas buffet par le service restauration pour diverses manifestations de la collectivité.



32 sites de restauration

10 sites de production et 24 offices
 2024 : 34 sites de restauration, 10 sites de production et 24 offices
 2023 : 16 sites de production et 18 offices



283 000 repas

2024 : 345 000
 2023 : 365 000

LOI ÉGALIM



58 % de produits labellisés

2024 : 42 %

35 % de produits BIO

2024 : 26 %

dont 80 % de produits locaux

2024 : 88 %

ÉDUCATION



PETITE ENFANCE

3 HALTES-GARDERIES

89 enfants accueillis

2024 : 85 / 2023 : 87

LA GYM CÂLINE

59 enfants et 32 parents

2024 : 59 enfants et 32 parents

2023 : 56 enfants et 29 parents

LES RELAIS PETITE ENFANCE

101 assistantes maternelles

2024 : 86 / 2023 : 84

363 enfants accueillis

2024 : 347 / 2023 : 350

75 familles

bénéficiaires d'une information

2024 : 49 / 2023 : 116

PROJETS 2025

PETITE ENFANCE

Ouverture des multi accueils de Chef Boutonne et Sauzé-entre-Bois fin août 2025 et début décembre 2025 pour Brioux-sur-Boutonne avec une augmentation de la capacité d'accueil, passant de 12 à 15 places par structure, et une ouverture 5 jours par semaine avec une amplitude journalière de 7 h 30 à 18 h 30.

ENFANCE

• Les séjours

- Découverte de l'Aveyron pour les 9/12 ans : découverte d'un nouveau territoire ; découverte de nouvelles traditions et d'une nouvelle culture locale
- Découverte et vivre au plus près de la nature pour les 8 /12 ans : Allier le sport et la découverte d'un environnement naturel.
- Partir à l'aventure dans un cadre naturel pour les 6/8 ans, allier des activités de sport "extrême" et le savoir vivre en collectivité en "hôtellerie de nature". Accrobranche, tir à l'arc, mission Aréka (une quête) mystère du domaine...
- Activité sportive écologique en lien avec la nature et l'esprit du lieu d'accueil.
- Mini séjour pour une première expérience pour les 6/8 ans : Baignade, Parc de la vallée, géocaching, activité autour du lac
- Découverte de la Bretagne : nouvelle région et nouveaux sports nautiques. Travail de l'autonomie dans la création du séjour
- Découverte du marais poitevin / Eveil à l'équitation. Relation avec un animal.

ENFANCE

LES MERCREDIS

633 enfants accueillis

2024 : 315 / 2023 : 338

LES VACANCES

678 enfants accueillis

2024 : 599 / 2023 : 604

LES SÉJOURS

7 séjours pour 131 enfants

2024 : 7 pour 129 enfants

2023 : 9 pour 225 enfants

JEUNESSE

• été jeunesse 2025 – 12/17 ans

Des vacances actives, créatives et partagées dans les ACM de Mellois en Poitou

Un été riche en découvertes pour les jeunes du territoire

Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) jeunesse de la Communauté de Communes Mellois en Poitou s'apprêtent à vivre un été haut en couleur et en émotions pour les jeunes de 12 à 17 ans. À travers des activités sportives, culturelles, artistiques et nautiques, les jeunes pourront vivre des expériences enrichissantes et collectives, au cœur de leur territoire et au-delà.

• Un programme varié et construit avec les jeunes.

Tout au long de l'été, les adolescents pourront participer à un panel d'activités conçues pour éveiller leur curiosité, développer leur esprit d'équipe, favoriser l'expression de soi et renforcer leur autonomie. Au programme :

• Festival des Jeunes du Mellois à Loubigné :

Organisé en partenariat avec la Maison Pour Tous (MPT), ce festival célèbre les arts de la rue. Un moment fort de l'été, pour les jeunes, par les jeunes, mêlant performances, ateliers artistiques, expression scénique et partage.

• Des intercentres

En plus du festival, les équipes ont préparé deux temps inter structures, pour permettre aux jeunes de se rencontrer et de partager des temps forts à travers une journée grand jeu en forêt et une journée à la plage avec nuitée.

• Activités nautiques

Initiations et sorties encadrées autour des sports d'eau pour apprendre tout en s'amusant, dans un cadre sécurisé.

• Ateliers manuels et créatifs

Peinture, bricolage, customisation ... Des temps pour créer, imaginer, fabriquer ensemble, et repartir avec ses œuvres.

• Activités sportives

Tournois, sports collectifs, jeux de coopération, défis sportifs : de quoi bouger et se dépenser dans la bonne humeur.

• Des séjours inoubliables pour tous les âges

Les structures jeunesse de Mellois en Poitou proposent également des séjours pensés pour chaque tranche d'âge, avec une attention particulière portée à la co-construction avec les jeunes.

• Séjour à Guérande (10/13 ans)

Un séjour mêlant découverte des sports nautiques à travers une initiation voile et une balade en voilier, baignades, balades sur la côte Atlantique, grands jeux en plein air et vie en collectivité. Une belle première expérience loin de chez soi, en toute sécurité.

• Trois séjours à la mer pour les 14 ans et plus

Coconstruits avec les jeunes tout au long de l'année, ces séjours sont adaptés aux envies et aux attentes des ados : activités sportives, sorties culturelles, temps libres encadrés, soirées à thème... L'occasion de prendre part à un vrai projet collectif.

• Des équipes engagées pour un été sécurisé et épanouissant

Encadrés par des équipes diplômées, expérimentées et passionnées, les jeunes sont accompagnés dans un cadre bienveillant et structuré. L'objectif : permettre à chacun de trouver sa place, de s'exprimer, de s'amuser... et de repartir grandi !

JEUNESSE

ESPACES JEUNES

393 jeunes accueillis

2024 : 502 / 2023 : 430

LES SÉJOURS JEUNESSE

4 séjours pour 68 jeunes

2024 : 6 pour 167 jeunes

2023 : 5 pour 131 jeunes

LA FÊTE DU JEU LE 24 MAI 2025

1 320 personnes accueillies

2024 : 1 810 / 2023 : 1 771

SEMAINE EN FAMILLE

8^{ème} édition du 18 au 26 octobre

2025 avec 38 temps d'animations

ANIMATION DU TERRITOIRE ET DES SPORTS



41 agents
37,8 ETP



345 km parcourus
pour vérifier les itinéraires
« balades et découvertes »



15 manifestations
accueillies dans nos équipements
sportifs communautaires

ENJEUX ET MISSIONS

Mellois en Poitou participe à une ruralité attractive et solidaire et agit pour :

- apporter un service public de proximité au plus près des besoins des citoyens : les cinq France Services pilotés par la collectivité conseillent et accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives et numériques,
- sensibiliser le public à son cadre de vie, son patrimoine pour le protéger et le valoriser : le label Pays d'art et d'histoire (PAH) propose toute l'année des visites, des ateliers... le musée de Rauranum (Rom) présente la vie de la cité gallo-romaine de Rauranum et montre l'empreinte des romains sur l'histoire de notre territoire,
- gérer et assurer le bon fonctionnement des équipements communautaires : la piscine Aqua'Melle et les cinq de plein air, les trois complexes sportifs et la salle de gymnastique,
- assurer l'entretien de sites communautaires : base de loisirs du Lambon (plan d'eau, itinéraires de VTT, site naturel d'escalade à Cinq-Coux), coordonner et proposer des animations (tir à l'arc, location de matériel nautique...),
- développer des activités d'apprentissage : savoir nager, savoir rouler,
- participer au développement des itinéraires pédestres, cycliste et équestres sur le territoire,
- accompagner la vie associative en lui accordant des subventions pour une saison culturelle, une manifestation extraordinaire, un festival, ou pour le maintien de l'emploi associatif sportif ou autre.

PROJETS 2025

Pays d'art et d'histoire

2025, marque le 80^e anniversaire de la Libération. À cette occasion, le Pays d'art et d'histoire (PAH) a fédéré 22 partenaires autour d'une programmation de 50 rendez-vous, ayant rassemblé plus de 4 100 spectateurs.

Le PAH a sensibilisé des élus et des agents, à la protection du patrimoine, en animant deux ateliers : l'un pour lutter contre la végétalisation des bâtiments et l'autre sur les vitraux dans les édifices religieux.

Réflexion sur l'accessibilité des animations pour tous : achat d'une maquette tactile de château pour faciliter l'appréciation de l'architecture pour les mal voyants.

Installation de 6 cartels sur la façade de monuments du territoire pour expliquer leur histoire.

Musée de Rauranum

- 2617 scolaires accueillis durant l'année scolaire.
- Journées gallo-romaines en juillet : 500 personnes adultes, enfants sont venues sur deux après-midi découvrir l'expérimentation historique et se plonger dans le monde romain.

ZOOM!

Une collaboration transversale entre la direction Prévention et Gestion des déchets, la cuisine centrale et le musée de Rauranum a donné naissance à un atelier familial hebdomadaire tout l'été et à des recettes romaines proposées lors des deux Apéro-Arkéo.

Renouvellement des lampes (relamping) dans le hall et dans les bassins d'Aqua'Melle et dans la salle de gymnastique, afin de diminuer la facture énergétique.



382 795 €
de subventions versées
aux associations

2024 : 376 675 €
2023 : 381 860 €



19 940
demandes d'usagers

traitées par France Services

2024 : 14 598 /
2023 : 12 385 /
2022 : 7 400

France Services

- Évaluation du projet de service « France services » 2023-2025 et préparation du prochain.
- Participation aux journées nationales des France Services en octobre
- Création d'ateliers numériques pour inviter les usagers à naviguer en toute sécurité
- Participation à 6 événements sur le territoire pour promouvoir le service, des lycéens aux personnes âgées.

Sport

- Proposition de nouvelles animations à Aqua'Melle : la piscine s'est parée de couleurs dans l'eau et sur les murs pour fêter Halloween puis a clôturé sa saison avec une soirée nordique le 23 décembre. Une nouvelle offre de cours d'aqua bike est également venue enrichir la programmation.
- Dans le cadre du dispositif « Savoir rouler à vélo » l'ensemble des élèves en CM2 du territoire ont bénéficié de cet apprentissage.
- Accueil à la base de loisirs du Lambon, de la journée sportive et ludique pour les personnes en situation de handicap. Organisée tous les 2 ans, elle a réuni 400 participants venant de 32 établissements de Nouvelle-Aquitaine.
- Lancement des études pour définir l'état structurel des bassins de la piscine de Brioux-sur- Boutonne.



Retour en images

Structure gonflable Aqua'Melle - Melle - Avril 2025



Photo : animation du territoire CCMP

Animation du PAH - Escapade en Forêt



Samhain au musée du Rauranum - Rom - octobre 2025



Fête du Jeu - Lezay - Mai 2025





« Photo : Écopâturage Moulin du Marais, Lezay »



Ingénierie et gestion technique

Gérer de manière durable dans une recherche d'équilibre, l'environnement, les ressources naturelles et les paysages.

Cycle de l'eau

Services techniques

Prévention et gestion des déchets

CYCLE DE L'EAU



542 405 € de Taxe GEMAPI

soit 11,09 €/habitant

2024 : 498 804 € soit 10,20 €/habitant
ou 368,82 €/km²

2023 : 461 633 € soit 9,44 €/habitant
ou 357,86 €/km²

BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT



dépense : 4 035 215 €
2024 : 3 860 336 €



recette : 4 194 593 €
2024 : 3 762 767 €

INVESTISSEMENT



dépense : 3 582 486 €
2024 : 2 755 425 €



recette : 3 415 877 €
2024 : 2 819 437 €

ENJEUX ET MISSIONS

La Direction du Cycle de l'Eau de Mellois en Poitou participe à la préservation de son territoire et ses ressources à la fois en exerçant la compétence obligatoire Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et celle, optionnelle, relative à l'assainissement.

GEMAPI

- Aménager les bassins hydrographiques.
- Entretenir et aménager les cours d'eau.
- Prévenir et lutter contre les inondations.
- Protéger et restaurer les sites, écosystèmes aquatiques et zones humides et boisées.
- Financer par la taxe GEMAPI instaurée en 2018, les actions des 6 syndicats répartis selon les bassins versants et exerçant cette compétence par voie de transfert sur le territoire.

ASSAINISSEMENT

- Conduire la mission de service public d'assainissement, individuel et collectif, visant à apporter le meilleur service au meilleur coût.
- Assurer le financement, par la facturation aux abonnés, du fonctionnement et de l'entretien des installations ainsi que celui des travaux et du renouvellement des réseaux.
 1. Service public d'assainissement collectif (SPAC) : gérer l'entretien et le bon fonctionnement des 275 km de réseau de collecte des eaux usées, d'une centaine de postes de relèvement et des 37 stations d'épuration qui traitent les eaux usées avant rejet dans le milieu naturel (rivières) ou réutilisation (irrigation).
 2. Service public d'assainissement non collectif (SPANC) :
 - Conseiller et accompagner les propriétaires dans les démarches à entreprendre pour l'installation d'un nouvel assainissement autonome (non raccordé au réseau public) ou sa réhabilitation et vérifier les travaux réalisés.
 - Assurer le contrôle réglementaire des installations existantes.

ZOOM !

En 2026, la communauté de communes Mellois en Poitou a pris la compétence eau potable et l'a déléguée aux syndicats d'eau potable existants sur son territoire, à savoir le SERTAD et le SMAEP 4B, qui assurent la production et la distribution de l'eau aux habitants.

PROJETS 2025

ASSAINISSEMENT

Non Collectif (ANC) :

Troisième année du marché de contrôle des installations ANC sur le territoire de Mellois en Poitou qui a permis la réalisation de 1461 contrôles de bon fonctionnement sur les installations non visitées depuis plus de huit ans. En plus des 320 contrôlés réalisés en régie.

Collectif (AC) :

- Finalisation du marché triennal pour la refonte du système de télégestion et de supervision de l'ensemble des sites d'assainissement collectif. Coût total de l'opération : 1 242 600,26 € HT,
- Réhabilitation de réseaux d'assainissement à La Mothe St Héray :
 - Création de 203 ml de canalisations neuves Chemin Bouscul,
 - Réhabilitation de 3 branchements d'eau usées en amiante,
 - Création de 3 regards de visite,
 - Reprise des revêtements de voirie
 - Montant total des travaux : 109 580 € HT,
- Réception des travaux d'amélioration du système de traitement de Sauzé-entre-Bois
 - Date de début des travaux : 20/03/2023
 - Date de réception des travaux : décembre 2025
 - Montant des travaux : 2 177 610 € HT avenants inclus mais hors révisions

Missions réglementaires :

- Régularisation du statut réglementaire des systèmes d'assainissement (Lezay, La Mothe St Héray)
- Mise en place du Diagnostic Permanent et de l'Analyse des Risques de Défaillance pour les Stations > 2000 EH
- Lancement du diagnostic et schéma directeur du système d'assainissement de Brioux sur Boutonne qui se poursuivra en 2026
- Poursuite du géoréférencement des réseaux d'assainissement en classe A (précision de positionnement < 40 cm).

GEMAPI

Par voie de transfert aux syndicats, réalisation de l'élaboration de diagnostics et de plans d'actions sur les cours d'eau, l'enlèvement d'embâcles, la protection des berges, la renaturation de lits de rivières, la lutte contre les espèces invasives, la renaturation de zones humides, de continuités écologiques et de ripisylve, la lutte contre les espèces invasives et des animations de sensibilisation du grand public.

SPAC - SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

37 stations d'épuration

101 postes de relèvement

275 Km de réseaux

11 161 abonnés

2024 : 11 440 / 2023 : 11 450

975 432 m³ facturés

2024 : 978 501 m³ / 2023 : 935 400 m³

187 diagnostics – ventes

2024 : 171 / 2023 : 175

SPANC - SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

14 696 installations

2024 : 14 200

167 conceptions

2024 : 153 / 2023 : 197

141 vérifications / réalisations

2024 : 139 / 2023 : 129

1 781 contrôles de bon fonctionnement

2024 : 1 546 / 2023 : 1 506

320 diagnostics – ventes

2024 : 304 / 2023 : 375

SERVICES TECHNIQUES



35 agents
34 ETP



**TRAVAUX DE
MAINTENANCE**

**1 056 000 € de travaux
de maintenance réalisés**
sur l'ensemble du territoire

4 relamping écoles réalisés
intégralement en régie

3 670 bons de travaux réalisés

2024 : 2 614 / 2023 : 1 893
- 407 amélioration / maîtrise du
risque / pérennité-fiabilité
- 244 contrôles réglementaires
- 23 amélioration énergétique

220 000 € de matériaux utilisés
pour les travaux en régie

**1 892 M€ de dépenses,
d'investissement mandatées**

ENJEUX ET MISSIONS

En 2025, le service Travaux et Maintenance de la Direction des Services Techniques a assuré la gestion quotidienne, l'entretien et le renouvellement du patrimoine communal. Son activité articule maintenance des bâtiments, espaces extérieurs, maîtrise de l'énergie, contrôles réglementaires, moyens de régie, logistique et programmation des travaux.

- Gestion des demandes d'intervention, en lien avec les services utilisateurs et les communes partenaires.
- Travaux de petite maintenance et d'amélioration du bâti, réalisés en régie ou avec l'appui d'entreprises locales.
- Opérations de maintenance lourde monothématiques, depuis la définition du besoin jusqu'au suivi technique des travaux.
- Campagnes de renouvellement patrimonial et travaux d'investissement relevant du patrimoine courant.
- Contrôles réglementaires, prévention des risques et maintien en conformité des équipements.
- Gestion des produits d'entretien, du magasin, de la logistique et des moyens nécessaires aux interventions.
- Entretien des sites paysagers patrimoniaux selon des pratiques de gestion différenciée adaptées aux usages et aux enjeux écologiques.

L'année 2025 a également été marquée par la poursuite de la structuration des outils de pilotage de la DST, avec une meilleure traçabilité des interventions et des dépenses dans Mainti4 et ARGOS, ainsi que par la préparation du nouveau marché de distribution de carburant par cartes accréditives.

PROJETS 2025

MAINTIEN DE LA DYNAMIQUE DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

- Poursuite de l'opération de renouvellement du réseau de chaleur de Lezay en lien avec le Centre Régional Énergies Renouvelables (CRER).
- Installation de 3 pompes à chaleur et remplacement d'une chaudière dans les bâtiments intercommunaux.
- Passage en LED de l'éclairage de l'école élémentaire de Lezay.
- Consolidation du suivi des consommations de fluides afin de mieux rapprocher dépenses, usages et caractéristiques des bâtiments.

PILOTAGE TECHNIQUE ET DONNÉE PATRIMONIALE

- Poursuite de la fiabilisation de Mainti4 afin d'améliorer la lecture de l'activité, des coûts et des interventions par site.
- Développement d'ARGOS Patrimoine pour rapprocher données techniques, dépenses, contrôles réglementaires et besoins de renouvellement.
- Meilleure distinction entre entretien courant, travaux d'amélioration et campagnes de renouvellement patrimonial afin de préparer la programmation des investissements.

CONDUITE D'OPERATIONS PAR SERVICE GRANDS PROJETS

- Élargissement du périmètre d'activités des grands projets avec l'intégration dans ses missions de la conduite d'opérations des projets d'extension ou de renouvellement des ZA en étroite collaboration avec la direction de l'attractivité économique et touristique. (livraison de la tranche 3 de la ZA du Pinier, étude de la ZA Plaine de Limage sur Sauzé entre Bois et démarrage du projet de fouilles sur la ZA de la Croix Gannes à Fressines).
- Poursuite de l'accompagnement des communes pour le suivi de leurs projets de bâtiment. Ainsi un programme ambitieux en termes de performance énergétique et environnementale a été élaboré par le service pour la construction de la maison de santé pluriprofessionnelle de Sauzé entre Bois. La commune de Périgné a également fait appel au service pour la réalisation du programme de rénovation de son école.

ZOOM!

STRUCTURATION DU MARCHÉ CARBURANT

En 2025, Mellois en Poitou a engagé une procédure pour la mise en place d'un marché de distribution de carburant par cartes accréditives. Les cartes ont été déployées en fin d'année pour une mise en service au 1^{er} janvier 2026. Géré et piloté par la DST, ce dispositif harmonise les pratiques, sécurise les achats et simplifie les procédures administratives.

Le nouveau dispositif apporte davantage de souplesse aux utilisateurs, qui peuvent s'approvisionner dans les différents points de vente du territoire. L'identification des consommations par véhicule et les indicateurs mis à disposition des directions renforcent le suivi des achats, la connaissance des usages et la rationalisation du parc de véhicules.

Cette traçabilité doit permettre de concentrer le contrôle sur les écarts et les situations atypiques, tout en rendant la gestion des carburants plus lisible, plus efficace et plus transparente.

LES ESPACES VERTS : UNE RÉGIE PATRIMONIALE EN TRANSITION

Depuis 2021, l'intervention communautaire sur les espaces verts a été recentrée sur quatre sites à forte valeur patrimoniale, paysagère ou écologique : le Plan d'eau du Lambon, le Ruban Vert, le Moulin du Marais et la Carrière de Cinq Coux. La note d'organisation établie fin 2025 retient un périmètre d'environ 39,5 hectares entretenus par la régie.

Malgré un resserrement des effectifs de 3 à 2 agents, le service conserve un savoir-faire spécifique : gestion différenciée, fauchage et broyage adaptés, entretien des berges et des cheminements, interventions sur des sites fréquentés et prise en compte des contraintes écologiques.

L'année 2025 constitue ainsi une année charnière. Au-delà de l'entretien courant, la collectivité a engagé une réflexion sur le dimensionnement futur de l'activité. Le maintien d'une capacité de régie permet de préserver la réactivité, la connaissance fine des sites et la continuité des pratiques de gestion différenciée.

MAITRISE DE L'ÉNERGIE

1 710 000 € coût énergies

2024 : 1 507 000 €

2023 : 1 730 000 €

Correspondant à une consommation de :

49 000 m³ d'eau potable
1 946 000 kWh d'électricité

237 t de gaz brûlé

17 672 l de fioul

437 t de bois

202 062 € investis

pour le renouvellement du réseaux de chaleur de Lezay

GRANDS PROJETS

4 150 000 € TTC en dépense d'investissement

Poursuite du chantier
du complexe sportif à
Brioux-sur-Boutonne

Lancement de 3 études majeures

Unité de production intercommunale
Siège de la direction du cycle de l'eau
Schema Directeur Immobilier Energie

Livraison d'équipements

1 STEP à Sauzé entre Bois

4 sites de colonnes enterrées

3 déchetteries équipées

en contrôle d'accès

Sécurisation d'une portion du réseau

de chaleur de Lezay

78 plateformes pour container de

déchets réalisées

tranche 3 ZA du Pinier

3 chantiers de renouvellement de

réseau d'assainissement.

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS



60 agents
59 ETP



**148 kg/hab./an
d'ordures ménagères**
153 kg/hab./an en 2024 et
158 kg/hab./an en 2023



**46 kg/hab./an
d'emballages triés**
46 kg/hab./an en 2024 et
40 kg/hab./an en 2023



1 403 composteurs distribués
2024 : 1 174 / 2023 : 470

ENJEUX ET MISSIONS

Pour préserver l'environnement, des objectifs s'imposent aux collectivités en matière de gestion des déchets et des mesures fiscales sont prévues par l'Etat pour les inciter de manière forte à les atteindre. La direction se place dans une transformation de son organisation : de la gestion des déchets à la gestion de ressources.

Les principaux enjeux sont :

- Respecter la réglementation en matière de sécurité et d'environnement concernant les conditions de travail des agents et les normes des installations.
- Maîtriser les coûts face à :
 - Une Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui augmente fortement depuis 2020 (de 25 à 65€/tonne entre 2020 et 2025, soit + 171%),
 - Une augmentation de l'ensemble des coûts,
 - Une baisse significative du cours des prix de reprise des matériaux depuis 2023.
- Limiter la production de déchets, principal levier de la collectivité pour préserver les ressources et maîtriser les coûts.
 - Baisse des tonnages d'OM collectés depuis plus de 3 ans,
 - Augmentation continue des déchets de déchèteries tels que les encombrants et les déchets verts.
- Recycler et valoriser : le traitement des déchets doit se faire dans le respect de la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à savoir : privilégier la réutilisation puis le recyclage et la valorisation. Il faut absolument éviter l'élimination et l'enfouissement.

PROJETS 2025

UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ : LA COLLECTE DES CARTONS

De juillet à octobre 2025, la collecte des cartons a été déployée sur le territoire afin de permettre une meilleure valorisation et de limiter les erreurs de tri dans les bacs.

UN DISPOSITIF DE RÉEMPLOI ET DE RÉPARATION SUR LE TERRITOIRE

Caissons de réemploi en centre de valorisation (déchèterie)

Six centres de valorisation équipés entre 2025 et mai 2026 des espaces suivants :

- Zone de réemploi pour une association ou zone donnez-prenez,
- Matériauthèques.

Cafés réparation

38 cafés réparation portés et animés par 4 associations du territoire.

Fédération d'acteurs du réemploi et de la réparation

Créée à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt pour :

- Accompagner les porteurs de projets et faciliter la montée en compétences des structures existantes,
- Mailler le territoire de manière cohérente et unie,
- Communiquer et sensibiliser au réemploi,
- Augmenter le réemploi et les offres de réparation du territoire.

GÉNÉRALISATION DU TRI A LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Mise en place de 14 points de collecte de biodéchets pour les zones ne pouvant composter.

Et toujours :

Sensibilisation et distributions gratuites de composteurs, sur les sites communautaires de Celles-sur-Belle et Melle et dans les communes :

- 3 341 personnes sensibilisées
- 1 403 composteurs distribués

Accompagnement, formation et installation de site de compostage en établissement (Écoles, communes, associations, services de la CCMP, restaurants, foyers de vie) :

- 31 établissements équipés en 2025

Préparation de 6 projets de compostage de quartier.

Aide à l'achat de broyeurs (particuliers et pour les communes) :

- 52 broyeurs subventionnés aux particuliers,
- 1 commune subventionnée.

Le développement de la proposition de prestation de broyage à domicile.

PERSPECTIVES 2026

La transformation des centres de valorisation continue en 2026 avec l'augmentation de la capacité de réemploi et de valorisation.

Des équipements pour le tri hors foyer sont mises en place sur les sites communautaires de loisirs ainsi que les lieux communaux à consommation nomades.

Le programme local de prévention des déchets de la communauté de communes s'achevant en juin 2027, l'élaboration d'un nouveau débute avec la réalisation d'un diagnostic et de concertations.

BUDGET TEOM

FONCTIONNEMENT



dépense 8 980 829 €

2024 : 8 288 650 €



recette 9 060 774 €

2024 : 8 096 900 €

INVESTISSEMENT



dépense 1 275 449 €

2024 : 1 775 494 €



recette 910 542 €

2024 : 2 793 330 €



6 958 personnes sensibilisées au tri

2024 : 5 114 / 2023 : 1 895

53 entreprises sensibilisées
et/ou accompagnées

pour une baisse et une meilleure
gestion des déchets

2024 : 50



Retour en images

Construction du complexe sportif - Brioux-sur-Boutonne - février 2025



Remise des trophées de L'appel à manifestation d'intérêt- Melle - octobre 2025



Action GEMAPI - Reméandrage de cours d'eau - Sèvre Niortaise - 2025





« Photo : @freepik »



Ressources

Partager une culture commune et construire en coopérant.

Finances

Ressources humaines

Affaires juridiques

Systèmes d'information

Archives

Communication

FINANCES



11 agents
11 ETP



79 délibérations
à portée budgétaire
2023 : 92

INVENTAIRE COMPTABLE

795 biens entrés

2024 : 1 027 / 2023 : 503

75 biens sortis

2024 : 10 / 2023 : 50

ENJEUX ET MISSIONS

La direction des finances a la charge de l'exécution budgétaire, de la préparation jusqu'au compte administratif. Elle élabore la stratégie financière, budgétaire et fiscale et réalise des analyses rétrospectives et prospectives des budgets de la collectivité. Elle assure le suivi de la trésorerie et des emprunts, dispense des formations en interne sur l'application métier et sur les bases des finances et de la comptabilité publique

L'analyse financière met en évidence quelques ratios significatifs de la santé du budget principal tels que :

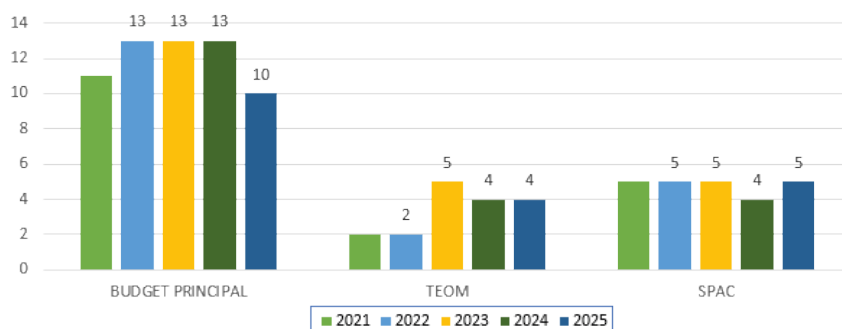
- Le taux d'épargne brute s'établit autour de 10 %. Cet indicateur mesure la part des recettes de fonctionnement mobilisables pour financer l'investissement et le remboursement de la dette. Ce taux se situe dans une fourchette satisfaisante entre 8 % et 15 %.
- La capacité de désendettement est 4.74 années. Ce ratio correspond au nombre d'années nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de l'encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce nombre d'année demeure à un niveau maîtrisé et doit être inférieur à 8 ans pour être satisfaisant.

Chaque année, la gestion budgétaire pluriannuelle se développe. En 2025, on compte :

- 19 AP/CP (autorisation de programme/crédits de paiement) dont 2 nouvellement créées pour des projets structurants tels que la restructuration du bâtiment de Celles sur Belle pour y installer la Direction du Cycle de l'Eau et la construction d'une unité de production communautaire
- 3 AE/CP (autorisation d'engagement/crédits de paiement)

AP-AE/CP : autorisation de programme ou autorisation d'engagements et crédits de paiement qui sont des procédures permettant de gérer des projets de manière pluriannuelle.

Nombre d'autorisations de programme / autorisations d'engagement



FONCTIONNEMENT

**54.6 M€ en dépense**

2024 : 52.5 M€

2023 : 52.5 M€

**56.8 M€ en recette**

2024 : 54.9 M€

2023 : 53.5 M€

INVESTISSEMENT

**19.6 M€ en dépense**

2024 : 17.6 M€

2023 : 17.5 M€

**20.9 M€ en recette**

2024 : 16.6 M€

2023 : 16.9 M€

PROJETS 2025

Depuis 2024, la direction des affaires financières a compris qu'une meilleure compréhension des enjeux passe avant tout par un investissement dans la formation. Ainsi, en complément aux formations budgétaires dispensées en 2024 (notions et principes de bases – pluri annualité), l'équipe pilotage a proposé aux agents de la collectivité 5 sessions supplémentaires sur les thèmes suivants :

- Les marchés publics et leur exécution financière (formation organisée conjointement avec la cellule « marchés publics » de la direction des affaires juridiques) ;
- Les fondamentaux des finances publiques ;
- Le début et la fin d'un exercice budgétaire ;
- Le budget et ses indicateurs financiers ;
- Les fondamentaux de la fiscalité.

RECETTES


**2 646 titres
pour 7 993 lignes de liquidations**

 2024 : 3 501 titres pour 7 138 lignes
 2023 : 3 368 titres pour 7 251 lignes

LES PERSPECTIVES 2026

Pour 2026, le calendrier lié à la préparation budgétaire a été organisé en fonction des élections municipales et communautaires. L'objectif était de permettre à l'ancien exécutif de voter le budget que lui-même avait préparé avec ses équipes (préparation budgétaire qui débute dès la période estivale précédente, soit juillet / août 2025). Le budget a été adopté en conseil communautaire le 5 mars 2026.

Pour cette année 2026, la direction des finances a un rôle important à jouer dans la formation des nouveaux conseillers communautaires. La formation constitue un levier essentiel pour permettre à chacun de mieux appréhender les enjeux et d'en saisir toute la portée. En outre, la direction des affaires financières a également pour projet de développer les points suivants :

- Mise en place du contrôle de gestion ;
- Mise en place d'une méthodologie de gestion des impayés ;
- Travaux sur les marchés publics en lien étroit avec la direction des affaires juridiques : mise en place d'une nomenclature marchés et de formations à l'attention des agents référents des directions opérationnelles de la collectivité ;
- Mise en œuvre d'une méthodologie de suivi de l'inventaire et des cessions ;
- Mise en place de l'observatoire fiscal.

DÉPENSES


**24 144 mandats
pour 76 610 lignes de liquidations**

 2024 : 18 481 mandats
 pour 74 899 lignes
 2023 : 18 150 mandats
 pour 72 650 lignes

RESSOURCES HUMAINES



16 agents
15,8 ETP

ENJEUX ET MISSIONS

La communauté de communes Mellois en Poitou emploie près de 500 agents (dont 17 à la DRH), couvrant 80 métiers différents.

La nouvelle politique RH, négociée avec les organisations syndicales tout au long de l'année 2025, permet de prioriser les enjeux pour les 2 années à venir :

- Attractivité : Rendre la collectivité attractive pour recruter et fidéliser.
- Conditions de travail : Améliorer la qualité de vie au travail et prévenir les risques.
- Reconnaissance : Valoriser l'engagement et les compétences des agents.
- Performance : Structurer l'administration pour assurer la continuité et l'efficacité du service public.
- Cohésion : Renforcer le sentiment d'appartenance et la culture collective.

PROJETS 2025

- Accompagnement des directions :
 1. Réorganisations de la direction éducation et fusion de la direction animation du territoire et animation sportive.
 2. Réaménagements sur les différents services
 3. Etude de la rénovation du Bâtiment ciblé pour la Direction du Cycle de l'Eau.
 4. Accompagnement des agents de retour en temps partiel thérapeutique.
- Dématérialisation des process RH pour les agents disposant d'un ordinateur :
 - Notes de frais
 - Entretiens Professionnels
 - Demandes de formations
- Déploiement de l'accord d'établissement pour les salariés de la Direction du Cycle de l'Eau
- Animation d'un groupe projet pour créer les documents et procédures du registre santé sécurité au travail
- Mise en place de la protection sociale complémentaire (PSC) pour janvier 2026 en adhérent aux contrats collectifs facultatifs prévoyance et santé négociés par le CDG79
- Travaux de mutualisation avec le CIAS sur le recrutement et la formation
- Travaux sur le transfert de personnel de la crèche Les enfants d'abord
- Installation de la Conseillère en Evolution Professionnelle

LES PERSPECTIVES 2025

La Direction des Ressources Humaines a investi un nouveau lieu acquis par la communauté de communes : Le bâtiment des Remparts et a déménagé en décembre 2025.

Sur cette fin d'année 2025, une réorganisation s'est opérée sur les postes de secrétariat de la DRH permettant d'améliorer l'accueil et de mieux répartir les missions des 3 assistantes administratives.

GESTION DES CARRIÈRES

1069 arrêtés

2024 : 1546 / 2023 : 2 326

398 contrats + 635 contrats interim

2024 : 440 contrats + 593 (intérim)

**440 agents permanents
354 fonctionnaires + 86 contractuels**2024 : 418
(359 titulaires+59 contractuels)**10 médailles du travail****10 départ en retraite****1 promotion interne****24 avancements de grade****4 dossiers disciplinaires**

STAGES ET APPRENTISSAGES

**82 stagiaires accueillis pour
1438 jours de stage**

2024 : 87 / 2023 : 91

1 apprenti recruté

2024 : 1 apprenti

2023 : 1 apprenti

PERSONNEL EXTÉRIEUR

41 salariésde l'Association intermédiaire
du Pays Mellois

2024 : 37 / 2023 : 43 / 2022 : 63

RECRUTEMENT

1 235 candidatures sur offres

2024 : 991 / 2023 : 959

105 candidatures spontanées

2024 : 92 / 2023 : 164

107 procédures de recrutement

2024 : 119 / 2023 : 112

75 agents recrutés

2024 : 61 / 2023 : 63

PRÉVENTION

**37 agents bénéficiaires de
l'obligation d'emploi (BOE)
des travailleurs handicapés**

27 femmes / 10 hommes soit un taux de

7.27 % de l'effectif de la collectivité

2024 : 37 agents soit un taux de 7.27 %

2023 : 29 agents soit un taux de 6 %

**5 ateliers risque routier pour les
agents de la DPGDe et de l'éducation****51 agents bénéficiaires
d'aménagement de poste
ou de matériel**

FORMATION

1 065 demandes de formation traitées**767 actions de formation réalisées**

pour 560 jours de formation

272 sessions de formation IdéalCo

suivie en distanciel pour 72 utilisateurs

393 agents formés**362 agents formés à la sécurité**

au travers de 62 jours de formation

FRAIS DE DÉPLACEMENT

695 états de déplacements traités

2024 : 621 / 2023 : 651 / 2022 : 590

77 351 € de frais de missions

2024 : 70 756 € / 2023 : 67 900 €

**133 223 km parcourus
avec véhicule personnel**

2024 : 143 138 km / 2023 : 145 281 km

CONSEIL EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**41 agents accompagnés**

dont 23 dans l'éducation

18 choisies, 15 préventives, 8 contraintes

5 catégories A, 11 catégories B

et 25 catégories C

346 heures d'accompagnement

dont 238 h sur les mobilités contraintes

AFFAIRES JURIDIQUES



ASSEMBLÉES

10 conseils communautaires

2024 : 9 / 2023 : 8

6 bureaux communautaires

2024 : 9 / 2023 : 9

278 délibérations

2024 : 253 / 2023 : 279

302 décisions du Président

2024 : 353 / 2023 : 285



AFFAIRES JURIDIQUES

**6 procédures contentieuses
en cours en 2025**

2024 : 6 / 2023 : 6

ENJEUX ET MISSIONS

La direction joue un rôle d'analyse des risques et de construction de décisions de sécurisation pour l'ensemble des actions et projets de la collectivité. Son cœur de mission s'attache à la fois à :

- garantir la sécurisation des actes et décisions de la collectivité,
- apporter un appui juridique aux services dans la préparation de leurs projets,
- sécuriser les procédures d'achat,
- gérer les risques de la collectivité à travers ses contrats d'assurances.

PROJETS 2025

En 2025, la Direction des Affaires juridiques a poursuivi les actions permettant d'accompagner et de sécuriser les projets de la communauté de communes, dans un contexte marqué par la préparation du renouvellement des instances communautaires. À ce titre, plusieurs actions structurantes ont été menées :

- Accompagnement juridique de la préparation du transfert de la compétence eau, effectif au 1er janvier 2026, impliquant des évolutions statutaires, la définition des modalités d'exercice en lien avec les syndicats compétents et la mise en œuvre de la procédure de consultation des communes ;
- Approbation du schéma de mutualisation Mellois en Poitou 2026-2028 ;
- Renforcement du rôle de la revue des marchés publics, avec une validation préalable avant publication permettant d'identifier en amont les enjeux stratégiques (achat durable, ancrage territorial, définition des critères et de l'allotissement) ;
- Poursuite de la démarche de prévention des risques, notamment en matière assurantielle ;
- Préparation des évolutions liées au renouvellement des instances communautaires (sécurisation des procédures, accompagnement des élus et des services).

L'année 2025 s'inscrit dans une activité soutenue, marquée par un renforcement du rôle de la direction dans la sécurisation et l'accompagnement des projets.

LES AFFAIRES JURIDIQUES

La direction des affaires juridiques a poursuivi son accompagnement des directions opérationnelles sur des projets complexes, en apportant des analyses juridiques et en contribuant à la sécurisation des décisions de la collectivité.

Elle a également assuré le suivi des contentieux en cours et apporté un appui aux services dans la gestion des situations à risque.

LE SERVICE DES ASSURANCES

En 2025 Mellois en Poitou a poursuivi sa démarche de prévention des risques routiers auprès de ses agents. Cette sensibilisation s'est traduite par une nouvelle baisse du nombre de sinistres auto. Pour la collectivité, cette sensibilisation s'inscrit dans une démarche plus large de maîtrise de la sinistralité tous contrats confondus. Le marché assurances en cours arrivant à échéance fin 2026, il est nécessaire d'agir sur les facteurs pouvant impacter notre assurabilité : pertinence de chaque déclaration, recours effectués en direct par la collectivité notamment. Le cabinet Riskomnium a été choisi pour accompagner la collectivité dans le renouvellement de son marché assurances en 2026. La collectivité est assurée par les compagnies SMACL (véhicule, dommage aux biens, responsabilité environnementale), RELYENS (protection juridique) et AREAS (responsabilité civile).

COMMANDE PUBLIQUE

68 marchés (supérieurs à 10 000 €) ont été notifiés répartis comme suit :

- Travaux :
 - 26 marchés dont 19 attribués à une entreprise dans le 79 (soit 73.08%) ;
 - 2 870 419 € HT dont 1 024 117 € HT dans le 79 (soit 35.68%) ;
- Fournitures et services :
 - 42 marchés dont 20 attribués à une entreprise dans le 79 (soit 47.62%)
 - 6 828 316 € HT dont 1 929 273 € HT dans le 79 (soit 28.25%) ;

Pour un montant total de 9 698 736 € HT.

- 135 remises d'offres des entreprises sur la plateforme www.pro-marchespublics.fr (sont concernés les marchés de plus de 40 000,00 € HT) ;
- 30 Revues des marchés publics et 6 Commissions d'appel d'offres ont permis aux élus de se réunir pour procéder aux attributions des marchés publics portés par la collectivité ;
- 23 avenants ont été passés.

MARCHÉS PASSÉS

Année	Marchés sup à 10 000 € HT		Commission appel d'offres (CAO)	Nombre d'avenants
2025	42 marchés	6 828 316 € HT	6	23
2024	79 marchés	8 791 629 € HT	6	23
2023	63 marchés	11 648 663 € HT	5	24
2022	69 marchés	10 041 731 € HT	5	23
2021	52 marchés	9 122 895 € HT	6	19

ASSURANCES

La collectivité reste en alerte sur la nécessité d'avoir une sinistralité maîtrisée au regard de l'augmentation des aléas climatiques et sociétaux. Ces derniers pouvant impacter notre assurabilité et l'évolution de nos cotisations.



99 000 m² de patrimoine immobilier



163 véhicules



12 sinistres auto

2024 : 17 / 2023 : 21 / 2022 : 24

16 sinistres en dommages aux biens

2024 : 16 / 2023 : 11 / 2022 : 12

6 sinistres en RC

2024 : 5 / 2023 : 3 / 2022 : 6

55 accidents scolaires

2024 : 62 / 2023 : 52 / 2022 : 44

SYSTÈMES D'INFORMATION



10 agents
9,5 ETP



1402 interventions

2024 : 1 142 / 2023 : 1104 / 2022 : 949



251 lignes mobiles

gérées par le service utilisateurs
dont 147 smartphones



**31 applications métiers gérées
par le service**

ENJEUX ET MISSIONS

La Direction des Systèmes d'Information a pour missions de :

- Gérer le parc numérique qui consiste à assurer l'assistance aux agents disposant d'un compte « melloisenpoitou.fr » et sur les 39 sites scolaires, à mettre en place une maintenance préventive et curative des parcs informatiques, téléphoniques et de copieurs, à gérer les contrats de maintenance et à intervenir sur site ou à distance.
- Moderniser la collectivité par la mise en réseau des sites administratifs, le déploiement des applications métiers ou encore la mise en conformité RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et la mise en sécurité du système d'information.
- Créer et fournir un service mutualisé pour le CIAS et les communes du territoire afin qu'ils bénéficient de l'expertise de la direction.
- Accompagner l'aménagement numérique.

PROJETS 2025

APPLICATIONS MÉTIERS :

- Dématérialisation de la gestion des frais de mission pour les agents de la collectivité (hors direction éducation).
- Dématérialisation des entretiens professionnels pour les agents de la collectivité (hors direction éducation).
- Déploiement du logiciel de gestion du plan de maîtrise sanitaire pour la restauration scolaire.
- Accompagnement à l'intégration des fichiers dans le système d'information des ressources humaines.

MUTUALISATION

- Intégration des sites de la mairie de Melle dans le réseau privé virtuel et sur le serveur de téléphonie mutualisé.
- Installation de la fibre et des routeurs pour les mairies de St-Romans-lès-Melle, Périgné, Lezay et Fressines et gestion des commandes du matériel et licences nécessaires à l'intégration dans le réseau privé virtuel.

GESTION DU PARC

- Fin de la migration vers Windows 11 pour les postes obsolètes.
- Mise en service pour test des premiers ordinateurs reconditionnés avec le système d'exploitation EDUBUNTU.
- Paramétrage de la nouvelle version du logiciel de gestion des demandes d'interventions en vue de la création d'un portail.
- Début de la migration des connexions ADSL vers la fibre optique pour les sites hors réseau privé virtuel.

INFRASTRUCTURE ET SÉCURITÉ

- Renouvellement des commutateurs et des bornes WIFI sur l'ensemble des sites du réseau privé virtuel.
- Consolidation du Plan de Reprise d'Activité pour la nouvelle supervision de l'assainissement collectif. (Evolution du stockage).
- Centralisation du stockage des fichiers des sites annexes vers le site principal.
- Mise en place d'une liaison fibre noire entre le bâtiment des arcades et le bâtiment des remparts.

MISSION ARCHIVES

ENJEUX ET MISSIONS

La mission archives contribue à la justification des droits de Mellois en Poitou. Elle permet aussi de sécuriser son action administrative. Enfin, la mutualisation avec les communes permet de renforcer le lien avec celles-ci.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, elle exerce des missions définies par le code du patrimoine :

- **collecter** l'ensemble des documents, quel que soit leur format (papier ou numérique) produits ou reçus par la collectivité,
- **classer**, mettre en ordre matériellement et intellectuellement les documents d'archives pour que les services et les usagers puissent y accéder,
- **conserver** les documents en définissant les conditions de stockage et de manipulation pour assurer leur pérennité et leur transmission,
- **communiquer** les documents d'archives collectés, classés et conservés aux services et/ou au public, dans le respect des règles et délais de communicabilité,
- **valoriser** les archives et faire vivre la mémoire de la collectivité et de son territoire, dans le cadre de la mission de médiation auprès du public.



2 agents
2 ETP



14 bordereaux d'élimination
validés par les Archives
départementales des
Deux-Sèvres

PROJETS 2025

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE CONSERVATION ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL.

- Installation du service Archives et aménagement de 3 magasins d'archives (environ 100 m²) dans le bâtiment « Les Remparts » à Melle ;
- Conditionnement, déménagement et rangement de 450 mètres linéaires d'archives.
- Début des éliminations réglementaires sur les fonds des collectivités historiques.

MISSIONS D'ARCHIVAGE RÉALISÉES DANS LES COMMUNES ET AU CIAS :

- 115 jours d'intervention dans 7 communes
- 18 jours d'intervention au CIAS Mellois en Poitou

RELATIONS INSTITUTIONNELLES :

- Inscription du service Archives de Mellois en Poitou dans l'annuaire FranceArchives, le portail national des Archives : <https://francearchives.gouv.fr/fr>
- Inspection réalisée par la Directrice des Archives départementales des Deux-Sèvres au titre du contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les archives des collectivités territoriales.



271 mètres linéaires
d'archives traitées

pour les communes du territoire
et pour Mellois en Poitou

COMMUNICATION



ENJEUX ET MISSIONS

La direction de la communication accompagne les élus et la collectivité dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de communication de Mellois en Poitou. Elle contribue à valoriser les politiques publiques, les projets communautaires et les services proposés aux habitants.

Elle assure la conception et la diffusion des supports de communication de la collectivité, anime les outils numériques et les réseaux sociaux, développe les relations avec les médias et accompagne les manifestations organisées sur le territoire.

Son action vise à renforcer la lisibilité de l'action communautaire, favoriser la proximité avec les habitants et promouvoir l'image et l'attractivité de Mellois en Poitou.

PROJETS 2025

Une communication au service des projets du territoire

En 2025, la direction de la communication a poursuivi l'accompagnement de l'ensemble des directions dans leurs actions de communication en privilégiant une approche multi-canal.

Elle a assuré la conception graphique de nombreux supports (affiches, flyers, brochures, panneaux, signalétique, publications numériques et imprimées), réalisé des reportages photographiques et des vidéos, accompagné les événements communautaires et renforcé la diffusion de l'information sur le site internet ainsi que sur les réseaux sociaux.

La communication autour du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) a constitué l'un des principaux dossiers de l'année. Elle s'est traduite par la réalisation de supports d'information, la couverture des réunions publiques, l'animation des outils numériques et les relations avec la presse afin d'accompagner la concertation. Cette mobilisation a permis de rendre accessible un projet structurant pour l'avenir du territoire.

La direction a également accompagné les temps forts de la collectivité, les inaugurations, les manifestations communautaires ainsi que les campagnes d'information liées aux différentes compétences de Mellois en Poitou (déchets, eau, habitat, mobilité, petite enfance, culture, sport, développement économique...).

ZOOM

Un service communication au cœur des projets communautaires

La direction de la communication intervient en appui de l'ensemble des directions de Mellois en Poitou. Chaque projet fait l'objet d'un accompagnement adapté : définition des besoins, création graphique, réalisation de supports, communication numérique, relations presse ou encore couverture photographique des événements.

Cette transversalité permet de garantir une communication cohérente, de valoriser les politiques publiques et d'assurer une information claire auprès des habitants, des partenaires et des élus.

Carte des animations estivales - mai 2025

Brochure A5, 4 volets - Semaine du paysage - mars 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 - MELLOIS EN POITOU | 53



Retour en images

Cérémonie des vœux - Sauzé-entre-Bois - janvier 2025



Mission d'archivage - Dépoussiérage des archives d'Exoudun - 2025



Escape game sur le numérique responsable - Numérique en Mellois - avril 2025





« Photo : centre intercommunal d'action sociale »



Solidarités

Nourrir le lien social et permettre l'inclusion.

Centre intercommunale d'action sociale

Aire d'accueil des gens du voyages

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



16 places

8 emplacements de 2 places



12 mois d'ouverture



Taux d'occupation 2025 = 41,5 %

ENJEUX ET MISSIONS

Inscrite au schéma départemental d'accueil des gens du voyage, l'aire située au lieu-dit « Les Vignes de Flocellières » à Melle présente une capacité de 8 emplacements de deux places (16 places). Sa gestion était assurée par les services techniques qui en assuraient l'entretien et la régie. Entièrement détruite en 2021, le projet de réhabilitation est validé en 2023 et finalisée début 2024.

PROJETS 2025

L'aire réhabilitée ouvre le 27 mai 2024. La gestion de l'exploitation de l'aire est confiée à un prestataire qui en assure le gardiennage, la présence quotidienne auprès des usagers, la régie des droits d'usage et le petit entretien.

L'aire est occupée par des familles sédentarisées sur Melle.

En parallèle, est mis en place une coordination des acteurs du territoire intervenant sur le champ du fonctionnement de l'aire et de l'accompagnement social. Dans cette optique une rencontre trimestrielle a été organisée, permettant la mise en commun des réflexions sur la question des gens du voyage plus globale que la seule question de leur hébergement sur l'aire.

ZOOM

L'ouverture de l'aire en 2024 permet au territoire d'être en adéquation avec les prescriptions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage et par conséquent d'ouvrir aux maires des communes, la possibilité d'exercer leur pouvoir de police spéciale sur le stationnement illicite des gens du voyage et de solliciter, le cas échéant, le concours de la force publique.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ENJEUX ET MISSIONS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) assure l'action sociale d'intérêt communautaire déléguée par la communauté de communes Mellois en Poitou.

La compétence du CIAS porte sur la gestion des services et établissements sociaux et médico-sociaux suivants : services à domicile d'aide ou de soins infirmiers, EHPAD de Chef-Boutonne et de Lezay, Résidence autonomie de Melle et Village retraite de Lezay.

Les enjeux portés par le CIAS s'inscrivent dans la prévention et la prise en charge de la perte d'autonomie et dans le parcours résidentiel des personnes âgées selon leur besoins d'accompagnement de vie pouvant aller du maintien à domicile, à l'habitat adapté et jusqu'à l'EHPAD.



325 résidents



1 000 bénéficiaires
de l'aide à domicile

PROJETS 2025

- Réorganisation des fonctionnements des établissements par un passage du régime de travail en 10h, entraînant une baisse importante du recours à l'intérim.
- Création du service autonomie mixte renforçant la complémentarité SAAD et SSIAD
- Démarche d'amélioration continue de la qualité avec notamment la mise en place d'un plan de gestion de crise et carnet sanitaire de l'eau.

ZOOM

Finalisation de l'aménagement du patio de la résidence autonomie de Melle.

ÉPIC TOURISME

Mellois en Poitou



ENJEUX ET MISSIONS



**133 347 nuitées touristiques
dans les hébergements marchands**

source : taxe de séjour Mellois en Poitou
et Office du Tourisme du Pays Mellois
128 000 en 2024 soit + 4,10 %



**6 000
personnes conseillées
dans nos locaux**
7 300 en 2024



**30 M d'euros
de chiffre d'affaires annuel**
généralisé par le tourisme
sur le territoire



**25 000
documents touristiques
diffusés sur le territoire**
(cartes, magazines et guides)

Dans le cadre du projet de développement de territoire de la communauté de communes, l'établissement public industriel et commercial « Tourisme Mellois en Poitou » assure les missions suivantes :

- L'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique du territoire communautaire, en coordination avec les partenaires départementaux et régionaux du tourisme ;
- L'animation du réseau des prestataires touristiques locaux et la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique communautaire ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de la politique communautaire du tourisme et des programmes communautaires de développement touristique, à l'exception de : la définition de la stratégie touristique, le label Pays d'Art et d'Histoire, la gestion des équipements touristiques dont la collectivité est propriétaire ;
- La commercialisation des prestations de services touristiques ;
- L'exécution des formalités administratives et déclaratives portant sur la gestion de la collecte de la taxe de séjour communautaire et taxe additionnelle départementales.

LES ACTIONS PHARE EN 2025

- Déploiement du plan de promotion 2024-2026 et affirmation de la thématique « randonnées » avec la sortie de supports de communication dédiés ;
- Accompagnement et conseil auprès de porteurs de projet souhaitant s'installer pour créer meublés touristiques, chambres d'hôtes : aménagement, normes, modèle économique, classement, fiscalité, taxe de séjour, labels... 29 porteurs de projet accompagnés ;
- Accompagnement de collectifs : association des Mines d'Argent dans son projet de développement, la mise en place d'ateliers créatifs pour le collectif des Sources de Sevre... ;
- Finalisation de l'étude sur la stratégie tourisme durable afin de s'engager dans une démarche « écotourisme », déploiement du plan d'action ;
- La création de la chasse au trésor de la Chèvre d'Or et la préparation d'un nouveau Terra Aventura ;
- La préparation du plan d'action sur la thématique des activités de pleine nature ;
- La Vélidéale, itinéraire vélo long de 640 km (Vassivière-Saint-Nazaire) qui traverse le territoire sur 60 km. L'office de tourisme est partenaire de l'itinéraire et a notamment en charge le développement de la marque Accueil Vélo ;
- Réalisation d'un travail de prospection, en lien avec les directions concernées de Mellois en Poitou, pour faciliter l'installation d'opérateurs touristiques privés ;
- Animation du collectif des sites de visite et de loisirs du territoire : 12 sites de visite mobilisés autour des services et de la communication en direction des touristes et habitants, sortie de la 1ère édition du Mélipass ;
- Organisation de la journée des acteurs du tourisme consacrée à la thématique « Tourisme, Culture et Ruralité » avec le soutien de la SCIC des Oiseaux de passage et scènes Nomades ;
- Engagement de l'équipe de l'office de tourisme dans la démarche RSE/RSO.



Plus d'informations sur le site internet de l'office du tourisme : <https://ot-paysmellois.org/espace-pro>



Siège administratif

Les Arcades, 2, place de Strasbourg
CS 60 048 - 79500 MELLE

T05 49 290 290

accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr   Mellois en Poitou